



## École alternative Freinet de Trois-Rivières

Édifice Saint-Sacrement  
1745, Boul. St-Louis  
Trois-Rivières, G8Z 2N6  
(819) 375-4788

Édifice du Boisé-des-Pins  
125, rue St-Émile  
Trois-Rivières, G8T 7P6  
(819) 693-7817

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école alternative Freinet  
de Trois-Rivières  
tenue le mercredi 19 octobre 2022, à 18 h 30  
à l'édifice Boisé-des-Pins.

### **VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, le directeur déclare la séance ouverte.

### **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES**

étaient présents :

- Émilie Lefrançois, Présidente
- Patrick Hamel, parent
- Martin Marineau, parent
- Marilou Lavallée-Benny, parent
- Patricia Julie Lebrun, parent
- Kim Lévesque, enseignante
- Geneviève Vachon, enseignante
- Jean-François Croteau, enseignant
- Kim Brunelle, responsable service de garde
- Luc Francoeur, directeur

était absent : Sonia Gauthier, psychoéducatrice

#### 1. **MOT DE BIENVENUE**

Monsieur Luc constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous et présente les nouveaux membres.

#### 2. **NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE RÉUNION**

Madame Kim Pronovost, secrétaire d'école, est proposée par monsieur Luc Francoeur. Elle accepte et est nommée secrétaire de réunion.

#### 3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT** que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Jean-François Croteau, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance régulière du 19 octobre 2022.

067-CÉ  
22/23-769

Durée	No	Sujet	Objet
1 min.	1	Vérification du quorum/ mot de bienvenue	Constat
5 min.	2	Nomination d'un secrétaire de réunion	Nomination
	3	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	Adoption
3 min.	4	Lecture et adoption du procès-verbal du 15 juin 2022	Adoption
	5	Question de l'assemblée	Information
	6	Correspondance de la présidence	Information
30 min.	7	Organisation du conseil d'établissement a) Élections d'un président(e) et d'un substitut b) Nomination d'un membre de la communauté c) Règles de régie interne (art.67) d) Déclaration d'intérêt des membres du conseil e) Calendrier des réunions f) Budget de fonctionnement du conseil (666\$) g) Demande de dérogation pour le bulletin valide jusqu'à l'année 22-23	Nomination Nomination Approbation Information Information Adoption Adoption
15 min.	8	Informations du directeur a) Suivi au vécu de l'école b) Plan de lutte contre l'intimidation c) Résultat de l'exercice financier 21-22 d) Plan d'attribution des mesures d'aide à la réussite et choix budgétaire 22-23 e) Rapport annuel f) Plan d'action 22-23 g) Sorties scolaires 2022-2023	Information Adoption Approbation Adoption Approbation Approbation Approbation
5 min.	9	Information du représentant du comité de parents	Information
	10	Rapport du représentant au comité EHDA	Information
20 min.	11	Activités/projets/levée de fonds a) Planification Cosp b) Planification de contenu obligatoire à la sexualité	Approbation Approbation
5 min.	12	Service de garde a) Règlement généraux	Adoption
5 min.	13	Affaires nouvelles a) Courriel d'un parent b)	Information Information
1 min	14	Levée de l'assemblée	Adoption

#### 4. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2022

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2022, plus de 4 jours avant la tenue de la présente réunion ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Kim Lévesque, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER**, le procès-verbal de la séance régulière du 15 juin 2022.

5. **QUESTION DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune personne

6. **CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE**

Aucune correspondance

7. **ORGANISATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Kim Lévesque propose l'ouverture de la mise en candidature pour **l'élection d'un président(e) et d'un substitut.**

**a) Élection d'un président(e) et d'un substitut**

Présidence : Madame Émilie Lefrançois qui a un mandat de deux ans sera encore nommée présidente cette année.

Substitut : Madame Marilou Lavallée-Benny est proposée par madame Geneviève Vachon. Elle accepte et est nommée comme substitut.

**b) Nomination d'un membre de la communauté**

Aucune

Madame Marilou Lavallée-Benny propose la fin de la mise en candidature.

**c) Règles de régie interne (art.67)**

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction ;

**CONSIDÉRANT** la consultation des membres du conseil d'établissement ;

**CONSIDÉRANT** le document proposé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Patrick Hamel, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** les règles de régie interne

**d) Déclaration d'intérêt des membres du conseil**

M. Luc Francoeur présente le document à signer si nécessaire afin de se retirer d'un vote sur un projet qui placerait un membre en conflit d'intérêts.

**e) Calendrier des réunions (2 édifices)**

19 octobre 18h30 –Boisé

15 novembre 18h30 – St-Sac

21 février 18h30 – Boisé

28 mars 18h30 – St-Sac

23 mai 18h30 – Boisé

20 juin 18h30 – St-Sac

067-CÉ  
22/23-771

067-CÉ  
22/23-772

**f) Budget de fonctionnement du conseil**

Le budget de fonctionnement dont dispose le conseil d'établissement est de 666,00 \$ et il est disponible pour rembourser les frais de gardiennage, de déplacement ou de repas des membres ainsi que pour des formations pour les membres du CE. Il est entendu que Madame Kim Lévesque s'occupera de planifier des petites douceurs tout au long de l'année pour le personnel de l'école ainsi que lors des CE.

**CONSIDÉRANT** que le montant alloué provient du Centre de services scolaire ;

**CONSIDÉRANT** que l'utilisation de ce montant est inscrite dans les règles de Régie interne;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Kim Brunelle, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER**, le budget de fonctionnement du conseil pour l'année 2022-2023 tel que proposé.

**g) Demande de dérogation du bulletin**

Monsieur Luc Francoeur explique qu'il faudra refaire une demande de dérogation l'an prochain pour les 3 années à suivre.

8. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR**

**a) Suivi au vécu de l'école**

Monsieur Luc Francoeur fait part du fait que nous avons vécu un meilleur début d'année que les 2 dernières en lien avec la Covid. Nous avons vécu également de belles fêtes de la rentrée dans les 2 édifices et les parents semblent avoir très apprécié. Ce fut une belle réussite.

Nous faisons malheureusement toujours face à un manque de personnel au service de garde et aussi comme TES. Madame Émilie Lefrançois regardera de son côté (AEC) au Collège de Trois-Rivières.

**b) Plan de lutte contre l'intimidation**

067-CÉ  
22/23-773

Monsieur Luc Francoeur présente le plan d'intimidation et explique les nouveaux plans qui seront instaurés à l'école concernant la contention physique.

**CONSIDÉRANT** nos activités multi niveaux et multi groupes;

**CONSIDÉRANT** notre pédagogie particulière;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Martin Marineau, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** le plan de lutte contre l'intimidation.

**c) Résultat de l'exercice financier 21-22**

067-CÉ  
22/23-774

Monsieur Luc Francoeur informe le conseil du résultat de l'exercice financier 21-22 qui s'est terminé avec un surplus de 32 320 \$.

**CONSIDÉRANT** que le montant alloué provient du Centre de services scolaire ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Patrick Hamel, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER**, le résultat de l'exercice financier pour l'année 2021-2022 tel que proposé.

**d) Plan d'attribution des mesures d'aide à la réussite**

Monsieur Luc Francoeur présente les mesures financières attribuées pour l'année 22-23 et leur répartition. On a investi davantage cette année dans le service d'orthopédagogie.

067-CÉ  
22/32-775

**CONSIDÉRANT** que le plan d'attribution des mesures a été mis en place par l'équipe-école;

**CONSIDÉRANT** que les mesures sont attribuées aux élèves selon les règles du Ministère;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Patricia Lebrun, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER**, la répartition des mesures d'aide à la réussite tel que proposé.

**e) Rapport annuel 21-22**

**CONSIDÉRANT** que le rapport annuel a été résumé et présenté par la direction;

067-CÉ  
22/23-776

**CONSIDÉRANT** que le rapport a été complété avec la participation du président du CE;

**CONSIDÉRANT** que celui-ci est le résumé des activités, des comités et de la vie à l'intérieur de l'école;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition madame Kim Brunelle, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER**, le rapport annuel 21-22 tel que proposé.

**f) Plan d'action 22-23**

067-CÉ  
22/23-777

L'objectif était de cibler, d'encadrer et de diminuer les élèves plus à risque, ce qui a été atteint. Améliorer l'offre de services d'activités sportives et culturelles et promouvoir les implications parentales. Ce qui a été réussi également.

**CONSIDÉRANT** le plan d'action mis en place par l'équipe-école pour réduire le nombre d'élèves dans la zone de vulnérabilité;

**CONSIDÉRANT** les mesures pour améliorer l'offre de service d'activités sportives et culturelles;

**CONSIDÉRANT** la promotion pour les implications parentales;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER**, la répartition des mesures d'aide à la réussite tel que proposé.

**g) Sorties scolaires 22-23**

067-CÉ  
22/23-778

**CONSIDÉRANT** les activités éducatives proposées par les enseignants;

**CONSIDÉRANT** le projet éducatif de l'école;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition de monsieur Jean-François Croteau, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** les sorties éducatives en apportant les corrections suivantes.

- En enlevant la sortie Curling Trois-Rivières pour le 3<sup>e</sup> cycle du Cap et en y ajoutant à la place la sortie trampoline au coût de 18 \$ et moins.

9. **INFORMATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Patrick Hamel nous informe que cette année seront travaillés Les incontournables.

- Plan d'engagement vers la réussite
- Projet de communauté d'apprentissage
- Développement durable
- Politique alimentaire

Il nous fait part aussi des résultats des élections, les postes qui ont été comblés.

10. **RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDA**

Nous n'avons pas de représentant cette année. Monsieur Luc Francoeur apportera les informations quand il y en aura.

11. **a) Planification COSP**

067-CÉ  
22/23-779

**CONSIDÉRANT** la demande de la direction de l'établissement ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Marilou Lavallée-Benny, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la planification globale des COSP tel que présenté.

**b) Planification de contenu obligatoire à la sexualité**

**CONSIDÉRANT** la demande de la direction de l'établissement ;

067-CÉ  
22/23-780

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la planification de contenu obligatoire à la sexualité.

12. **SERVICE DE GARDE**

Madame Kim Brunelle informe que dorénavant il n'y aura plus de sorties avec le service de garde dû aux annulations de dernières minutes et des surplus de coût que cela engendre pour le service de garde.

**A) Règlements généraux**

Pas encore reçu les nouveaux tarifs.

13. **AFFAIRES NOUVELLES**

a) courriel d'un parent

Inquiétudes d'un parent sur les allergènes lors des collations.

Monsieur Luc Francoeur lui a donné des explications sur la sécurité qu'il y aura envers les nouveaux changements et mentionne que plusieurs écoles songent aussi à emboîter le pas.

13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 19 h 52, monsieur Jean-François Croteau propose la levée de l'assemblée.

Prochaine rencontre le 15 **novembre 2022 à 18 h 30 à l'édifice St-Sacrement.**

Signatures : \_\_\_\_\_  
Émilie Lefrançois, Présidente

\_\_\_\_\_   
Luc Francoeur, Directeur